



PREAVIS NO 07/2024

Du 12 novembre 2024

CONCERNANT

UNE DEMANDE DE CREDIT TTC DE CHF 245'000.00 CONCERNANT LE REMPLACEMENT D'UNE CONDUITE D'EAU POTABLE ET DE DEFENSE INCENDIE, REALISATION D'UN NOUVEAU BOUCLAGE ELECTRIQUE ET REMPLACEMENT DE GAINES SWISSCOM – RTE DE LA Z.I. DU VERNEY

LA MUNICIPALITE DE PUIDOUX AU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Dans le cadre de travaux de constructions en cours à la Rte de la Z.I. du Verney à Puidoux, la Romande Energie SA a besoin de réfectionner une partie de son réseau pour permettre le raccordement des nouvelles installations. Le projet prévoit également la réalisation de nouveaux pylônes électriques. Les conduites du réseau d'eau potable doivent être déplacées sur certains tronçons.

Il s'agit d'une opportunité importante pour Puidoux de remplacer une ancienne conduite en acier et en eternit Ø 200 mm.

Swisscom Suisse SA a également des gaines à changer et participera également à la fouille.

2. Projet

Les conduites concernées sont alimentées par le réservoir du Montchervet, par l'intermédiaire de chambres réductrices de pression de la zone industrielle. La pression statique rencontrée est de l'ordre de 10 bars sur la zone de pression réduite.

Toutefois, il s'agit de dimensionner les conduites en PN 16 en cas de problème sur les vannes hydrauliques ou d'a-coup sur le système Sprinkler installé à la Brasserie Dr Gabs.

Le projet électrique représente une opportunité importante pour la Commune de Puidoux afin de remplacer une ancienne conduite par une nouvelle artère. Sur le plan financier, la fouille commune permettra également aux deux partenaires d'optimiser les coûts.

Ainsi, une nouvelle artère en polyéthylène (PE 100 PN 16 Ø 250 / 204.6) sera installée le long de la route de la Z.I. du Verney, sur une longueur totale de 255 m environ.

Sur le plan de l'appareillage, des jeux de vannes ont été prévus aux endroits stratégiques, et toutes les prises privées situées sur l'artère seront remplacées par des nouvelles. Les futures constructions comporteront également leur propre prise privée. Les bornes-hydrantes présentes sur site se trouvant à des distances suffisamment courtes pour les interventions des pompiers, aucune nouvelle BH n'a été prévue.

Toutefois, le remplacement de cette artère aura un impact bénéfique sur l'hydraulique globale du secteur, le coefficient de rugosité étant diminué avec la conduite en polyéthylène.

Une fois installées, les nouvelles conduites subiront un essai de pression, un rinçage et une désinfection, afin de garantir un état sanitaire irréprochable de ces installations.

Sur le plan organisationnel du projet et comme convenu en séance, l'offre d'honoraires pour la Romande Energie SA et Swisscom Suisse SA est établie jusqu'à la rentrée des soumissions et la réalisation des plans d'exécution, les phases d'exécution et de documentation de l'ouvrage étant assurées par la Romande Energie SA et Swisscom Suisse SA.

Les détails techniques du projet « Chauffage A Distance » (CAD) ne sont pas connus à ce jour. En cas d'intérêt et au vu de la largeur de la route, il s'agirait de réaliser le cas sur l'autre partie de la chaussée (côté autoroute), ceci afin de pouvoir garantir la circulation en tout temps durant le chantier.

4. Financement et subventions

Sur le plan financier, le récapitulatif et la répartition des coûts sont présentés dans le tableau ci-dessous :

RECAPITULATION		Devis estimatif par tronçon	Calcul de répartition		
		Total	Part Puidoux	Part Romande Energie	Swisscom
Longueur du tronçon	[m]	255.00			
Montant des travaux de Génie civil	[CHF]	242'094.83	107'749.13	108'757.12	25'588.57
Montant des travaux d'appareillage	[CHF]	70'406.25	70'406.25	-	-
Montant total	[CHF]	312'501.08	178'155.38	108'757.12	25'588.57
Part eau potable (Puidoux)	[CHF]	178'155.38	178'155.38	-	-
Part travaux électriques (RE)	[CHF]	108'757.12	-	108'757.12	-
Part travaux Swisscom	[CHF]	25'588.57	-	-	25'588.57
Montant des travaux HT :	[CHF]	312'501.08	178'155.38	108'757.12	25'588.57
Frais techniques et administratifs	[CHF]	31'590.00	21'970.00	7'935.00	1'685.00
Travaux géométriques	[CHF]	5'000.00	2'850.50	1'740.10	409.40
Divers et imprévus, environ 10 %	[CHF]	37'000.00	21'093.50	12'876.80	3'029.70
Total hors taxes	[CHF]	386'091.08	224'069.38	131'309.02	30'712.67
TVA 8.1 %	[CHF]	31'273.40	18'149.60	10'636.05	2'487.75
Total TTC	[CHF]	417'364.48	242'218.98	141'945.07	33'200.42
Total TTC arrondi	[CHF]		245'000.00		

L'ECA octroiera une subvention qui correspondra à environ 10-12 % du coût des travaux touchant le montant incombant à la partie communale (CHF 242'218.98).

En raison de sa taille, le plan ne peut pas être transmis. Celui-ci est disponible à la consultation à l'administration communale ou par courriel.

CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, la Municipalité de Puidoux prie le Conseil communal de Puidoux de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PUIDOUX

- Vu** le Préavis municipal no 07/2024, du 12 novembre 2024, concernant une demande de crédit TTC de CHF 245'000.00 pour le remplacement d'une conduite d'eau potable et de défense incendie, réalisation d'un nouveau bouclage électrique et remplacement de gaines Swisscom ;
- Ouï** le rapport de la Commission ad hoc ;
- Ouï** le rapport de la Commission de gestion ;
- Vu** que l'objet a été porté à l'ordre du jour.

DECIDE

1. D'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux de remplacement d'une conduite d'eau potable et de défense incendie, réalisation d'un nouveau bouclage électrique et remplacement de gaines Swisscom, conformément au préavis municipal no 07/2024 du 12 novembre 2024 ;
2. D'octroyer à cette effet un crédit de CHF 245'000.00 ;
3. D'autoriser la Municipalité à financer ces travaux par la trésorerie communale, sans recourir à l'emprunt ;
4. D'autoriser la Municipalité à encaisser les subventions de l'ECA ;
5. D'autoriser la Municipalité à porter le montant à charge du service des eaux et de l'amortir par celui-ci.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

R. Gilliéron



La Secrétaire

L. Morerod

Municipal délégué : M. Jean-Rémy Chevalley